



15ème législature

Question N° : 41903	De M. Philippe Bolo (Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Maine-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > transports par eau	Tête d'analyse > Choc inflationniste sur le marché du fret maritime	Analyse > Choc inflationniste sur le marché du fret maritime.
Question publiée au JO le : 12/10/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Bolo interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les risques inflationnistes liés aux tensions sur le marché du fret maritime. La sortie progressive de la crise sanitaire a produit un choc de demande en matières premières et en produits manufacturés. Par voie de conséquence, un choc de demande sur les flux de transport est observé, en particulier par la voie maritime dont dépend 80 % du commerce mondial et près de 72 % des importations françaises. Sous l'effet de cette pression sur la flotte existante, irrégulièrement répartie, ainsi que des délais incompressibles de production de nouveaux porte-containers, le déséquilibre de la demande et de l'offre du marché produit une inflation du coût du fret qui se répercutera sur les prix de vente pour les industriels et les consommateurs français. Face à ce risque inflationniste qui montre déjà ses effets (multiplication par plus de 7 du prix du fret entre l'Asie et l'Europe), le rebond économique émergeant pourrait se voir fortement freiné par cet accroissement des coûts qui vient s'ajouter à celui des matières premières et des énergies. Face à cette situation macro-économique à la durée incertaine et aux accusations montantes d'entente sur les prix du fret maritime, il l'interroge sur les outils à disposition, actuels ou programmés, du Gouvernement en vue de maîtriser et réguler ce risque pour l'économie française.